

## Remise au gouvernement du rapport Varin sur la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières minérales et ouverture d'un appel à projets dédié

Le rapport Varin, a été remis lundi 10 janvier à Madame Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie. Il précise notamment les enjeux amont de la sécurisation des approvisionnements en métaux et encourage une reprise de l'activité minière en Europe et hors d'Europe.

C'est dans un contexte de fortes tensions sur les matières premières minérales, accentué par les nouveaux besoins en termes de décarbonation des filières de la mobilité électrique ou les énergies renouvelables, que le gouvernement a confié à Philippe Varin, ancien président de France Industrie, une mission de sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie.

À l'issu de ces travaux, axés prioritairement sur les métaux des batteries (nickel, cobalt, lithium) et des aimants permanents (terres rares), particulièrement critiques pour l'électromobilité et pour les nouvelles énergies, le gouvernement retient les axes stratégiques suivants :

- Lancement de travaux préparatoires à la constitution d'un fonds d'investissement dans les métaux stratégiques pour la transition énergétique. L'objectif : contribuer à la sécurisation des approvisionnements des industriels français et européens, par des prises de participation et la mise en place de contrats d'approvisionnements de long terme.
- Constitution, auprès du BRGM et en lien étroit avec le CSF Mines et Métallurgies, d'un observatoire des métaux critiques.
- Nomination d'un délégué interministériel à la sécurisation de l'approvisionnement en métaux stratégiques.
- Elaboration, dans le cadre de la stratégie d'accélération dédiée aux batteries et sous le pilotage conjoint du CEA et du CNRS, d'une feuille de route technologique partagée entre les industriels et la recherche publique relative aux métaux des prochaines générations de batteries.
- Traduction dans une norme ou un label, certifiable, du concept de « mine responsable ».

La mission a également permis de renforcer les dynamiques locales pour les implantations industrielles relatives aux secteurs du raffinage, des composants de batteries et du recyclage. Les initiatives territoriales pour la constitution de plateformes industriellement et écologiquement efficaces, notamment à Dunkerque sur les métaux de batteries et à Lacq pour les aimants permanents, seront aussi soutenues.

### *Lancement d'un appel à projets national ciblé sur les métaux critiques*

Pour renforcer la résilience du tissu industriel sur les chaînes d'approvisionnement en métaux, le gouvernement a annoncé dans le même temps l'ouverture d'un premier appel à projets (AAP), ciblé sur les métaux critiques à destination des filières industrielles stratégiques. Il soutiendra les meilleurs projets d'investissement en accompagnant des initiatives rapidement industrialisables sur le territoire. La sélection d'acteurs émergents sera priorisée dans le cadre de cet AAP.

Le plan d'investissement France 2030 mobilisera une enveloppe d'un milliard d'euros (500 millions d'euros d'aides d'Etat et 500 millions d'euros de fonds propres). L'appel à projets « Métaux critiques » est ouvert jusqu'au 30 janvier 2024, avec une première relève intermédiaire au 24 mai 2022. Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de Bpifrance.

Le pôle AVENIA, seul pôle de compétitivité français des industries du sous-sol, encourage et soutient les projets de R&D, d'Innovation et d'industrialisation visant à l'exploration et l'exploitation raisonnée des matières premières minérales sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine et national, qu'il s'agisse de la valorisation des métaux provenant de l'exploitation des eaux de production (pétrole, saumures géothermales) ou des roches (i.e. initiative [aLiNA](#)).

Le pôle AVENIA se réjouit de cette prise de conscience sur les enjeux d'approvisionnement en matières premières minérales, tout en rappelant que ces dernières ne se limitent pas aux métaux de la filière batterie et des aimants permanents. Il est en effet important de prendre également en considération les autres métaux critiques ainsi que les minéraux industriels et les matériaux, indispensables à la fabrication des outils de la décarbonation et aux infrastructures et présents en grande partie dans notre sous-sol.

L'AAP « Métaux critiques » va dans le sens d'une prise en compte plus large des métaux critiques : tungstène, étain, molybdène, niobium, tantale, lithium, béryllium, cuivre, zinc, silicium, argent, antimoine, titane.

Le pôle AVENIA évaluera et soutiendra le cas échéant les projets (labellisation) que ses membres lui soumettront pour candidater à l'AAP « Métaux critiques » sur la production responsable de métaux primaires ou sur le développement de méthodes, de technologies et de processus visant la numérisation et l'automatisation de la production de matières premières.

Plus d'informations :

- <https://www.gouvernement.fr/investir-dans-la-france-de-2030-remise-au-gouvernement-du-rapport-varin-sur-la-securisation-de-l>
- <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-metaux-critiques#:~:text=L'appel%20C3%A0%20projets%20C2%AB%20M%C3%A9taux,champs%20industriels%2C%20environnements%20et%20climatiques>

**Contact : Jérôme Guoin**

Responsable projets Mines & Carrières, Hydrogéologie et Géotechnique

[jerome.gouin@pole-avenia.com](mailto:jerome.gouin@pole-avenia.com)

**Pôle de compétitivité des industries  
du sous-sol**

Technopole Hélioparc Pau Pyrénées  
2, avenue du Président Pierre Angot  
64053 PAU cedex 9 - FRANCE

✉ [infos@pole-avenia.com](mailto:infos@pole-avenia.com)  
☎ +33 (0)5 59 84 81 10  
[www.pole-avenia.com](http://www.pole-avenia.com)

